

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formations du réseau
BIO NA

TITRE DE LA FORMATION : *Les plantes des systèmes
nerveux, digestifs et ostéomusculaires*
N° VIVEA : R075/2021/56 (df)

NOM :
Prénom :
Entreprise :
Adresse :
CP : Commune :
Téléphone :
Mail :

Statut :
 Chef d'exploitation Cotisant solidaire
 Conjoint collaborateur Aide familiale
 Salarié agricole Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :
 Fin de scolarité obligatoire BEP, BPA, BEAP, CAP
 BAC BAC+2
 BAC+3 et 4 BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :
 Non Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de
service et je les accepte,

Fait à _____ le _____
Signature

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :
 Non Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles
pratiques que je souhaite acquérir :



PRODUCTION VEGETALE

Du lundi 4 janvier au vendredi 16 janvier en distanciel,
Lundi 18, Mardi 19 et Mercredi 20 Janvier 2021 *en présentiel*

LES PLANTES DES SYSTÈMES NERVEUX, DIGESTIFS ET OSTÉOMUSCULAIRES

OBJECTIF

**ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES SUR LES SYSTÈMES HUMAINS ET LES
PLANTES QUI LEURS SONT ASSOCIÉES POUR SAVOIR LES CONSEILLER DANS
LES FACE À FACE DE VENTE DIRECTE**

PRÉ-REQUIS Avoir une connaissance des plantes médicinales

VALIDATION DE LA FORMATION Au moyen d'une attestation de formation.

PROGRAMME DE LA SÉQUENCE EN DISTANCIEL – DURÉE ESTIMÉE 5H

• Pour chacun des systèmes étudiés :

Mise à disposition du support de cours pour que chaque stagiaire puisse en prendre connaissance avant la formation (2,5 h de travail).

Mise à disposition d'un document word avec les liens pour visionner 26 courtes vidéos (durée totale : 1h30 environ).

Réalisation de QCM et réponse à des questions ouvertes pour évaluer vos connaissances. A renvoyer avant le démarrage de la formation à l'intervenante (1h approximative de travail).

NB: cette séquence est à réaliser par chaque stagiaire en distanciel, entre le 4 janvier (date de mise à disposition des documents) et le 16 janvier (date limite de retour des QCM et questionnaires). La façon de vous organiser pour réaliser l'ensemble de ce temps de formation à distanciel, reste libre, la seule contrainte étant le respect de la période (4-16 janvier) et l'obligation de renvoyer vos QCM et questionnaires.

PROGRAMME LES 18, 19 ET 20 JANVIER (EN PRÉSENTIEL)

• Pour chacun des systèmes (digestif, nerveux, locomoteur) :

Connaître les plantes qui le soignent, leurs vertus.

Connaître son rôle, ses dysfonctionnements possibles, ses maladies.

Connaître les différentes formes galéniques des plantes qui le soignent, leurs moyens d'actions et la posologie à appliquer.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Support écrit, vidéos sur youtube, exercices, power point, photos, échantillons de plantes et de produits de soins, étude de cas, échanges stagiaires et intervenante.

INTERVENANTE - FORMATRICE : Nathalie MACE ~ Naturopathe ~ enseignante à l'Ecole des Plantes de Paris

RESPONSABLE DU STAGE : Béatrice POULON, animatrice filière PPAM bio, GAB 17/Bio Nouvelle Aquitaine.

INSCRIPTION

En cliquant ici :

Soit le bulletin d'inscription complété et adressé

• par courrier à :
BIO NA 12 bis rue St-Pierre
79500 MELLE

• ou par mail à
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com
AVANT LE 30 Décembre 2020

Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.

- Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être retourné complété et signé.
- Le règlement est à remettre le premier jour de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations
05 49 29 17 18
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2019 EST DE 88,70%

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : 12 bis rue St Pierre – Salle Joséphine – 79500 Melle

Horaires : : du 04 au 16 Janvier 2021 – 5h en distanciel
De 9h à 12h30 et 13h30 à 17h00 pour les 3 autres jours en présentiel

Durée : 26 Heures

Repas : repas tiré du sac

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs et porteurs de projets adhérents au réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquittée pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice).	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes : • Suivre un PPP (Plan de professionnalisation personnalisé). • Que la formation pour laquelle il s'inscrit soit mentionnée dans le cadre de son PPP. • Présenter une attestation confirmant le non financement de la formation par un autre organisme (pôle emploi, conseil régional...).	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	Selon le cas : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

* ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet.vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation ».
- 15 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.



LES PLANTES DES SYSTÈMES NERVEUX, DIGESTIFS ET OSTÉOMUSCULAIRES



DU LUNDI 4 AU VENDREDI 15 JANVIER 2021

(EN DISTANCIEL)

LUNDI 18 , MARDI 19 ET
MERCREDI 20 JANVIER 2021

(EN PRÉSENTIEL)

26 HEURES



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



• GAB 17 •